



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT SEIZE
L'an mil neuf cent ~~soixante~~, le 21 FEVRIER à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves. Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ADMISSION EN NON VALEUR

Date de convocation du Conseil municipal : 16.02.96

POUR CREANCES IRRECOUVRABLES

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux

ABSENTS : MM. néant

Mlle JAFFRE Marie-Noëlle

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

DECIDE d'admettre en non-valeur une somme de 856 francs correspondant à
des redevances d'eau impayées :

Année 1992 :

HERVE Philippe	100F
LATTELAIS Olivier	100F

Année 1993 :

HERVE Philippe	103F
PRIOL Sabrina	103 F

Année 1994 :

HERVE Philippe	103F
GOMBERT François	103F
POUPON Guy	98F

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an précipités, pour extrait con-
forme au registre.

A BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

